



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/09/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 15

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation

12/09/2025

Date d'affichage

12/09/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam, Mme BIDART Michelle

Procuration(s) :

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre donne pouvoir à M. BOURDAA Bruno, Mme MAURIN Marina donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme WEISS Myriam, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, M. SANCHEZ Laurent donne pouvoir à Mme HONTAA Corinne, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel

Etai(ent) absent(s) :

Mme PAYOT Marie

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. MIMIN Matthieu, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL_2025_049

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS - CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Agent de maîtrise pour assurer l'encadrement des agents des services techniques.

Ceci permettra en outre de pouvoir nommer à ce grade, suite à promotion interne, l'agent responsable de cette équipe.

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 10 septembre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE la création, à compter du 24/11/2025 d'un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA

Le Secrétaire de séance,